Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212201347-20260512-D2026002-DE

commune de LOUANNEC
LA CAMPAGNE À LA MER

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

COMMUNE DE LOUANNEC

Décision du Maire

Décision n° : 2026-002

Classification : 3.2 Aliénations

Objet : Cession véhicule FORD Transit – AP-246-CB

Le Maire de Louannec,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU La délibération en date du 6 mai 2026 accordant au Maire la délégation prévue à l'article L.2122.-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment pour l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 Euros ;

Considérant la vente du véhicule FORD Transit immatriculé AP-246-CB :

DÉCIDE :

Article 1 : De vendre à Monsieur SZYMKOWIAK Martin, domicilié 7 rue de l'Éponnerie – 22260 PONTRIEUX, le véhicule FORD Transit, immatriculé AP-246-CB, pour la somme de 1 200 € (mille deux cents euros).

Article 2 : Le Maire rendra compte au conseil municipal de cette décision lors de la prochaine séance.

Article 3 : La Directrice Générale des Services de la Commune est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations.

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE
Le 12 MAI 2026

Louannec, le 12 mai 2026.
Le Maire,
Gervais EGAULT.

MAIRIE de LOUANNEC (Côtes-d'Armor)

Mairie de Louannec - 3, route de Perros - 22700 Louannec
Tél. : 02 96 23 20 63 - e-mail : mairie-louannec@orange.fr
internet : www.louannec.com